

EDITO

C

hers Amis.

Portons un regard sur l'action sociale de la commune.

Le C.C.A.S. (centre communal d'action sociale) a remplacé en 1978 le bureau d'aide sociale créé en 1953. Chaque commune doit constituer un C.C.A.S.

Il est géré par un conseil d'administration composé du Maire Président de droit, des membres du conseil municipal et des représentants désignés par les différents organismes tels que l'U.D.A.F, la M.S.A, le CODEM ...

Le C.C.A.S. participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, dossiers de prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite, en famille d'accueil ou en foyers de vie, ainsi qu'à la prise en charge des services ménagers. Le C.C.A.S. gère une équipe de 6 aides à domicile qui interviennent auprès d'une trentaine de personnes âgées ou handicapées.

Le 12 octobre dernier, 160 personnes ont pris part au repas du C.C.A.S. J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée. La participation

supplémentaire demandée de 5 euros par repas a été versée au Secours Catholique. Le C.C.A.S. va mettre à disposition (rue du champ de Foire) un local où les bénévoles du Secours Catholique tiendront une permanence et pourront recevoir les personnes isolées ou en difficulté.

Le C.L.S.H. (centre de loisirs sans hébergement) s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans. L'année 2008 connaît une activité plus importante que les années passées. Consciente du bien fondé de cette structure, la municipalité en accord avec les responsables du centre a décidé de rendre le tarif plus attractif pour les familles.

MAISON MEDICALE

Soucieux de l'avenir des médecins en milieu rural, une réflexion avec les professionnels de la santé a été engagée. A ce jour, plusieurs questions se posent : emplacement, surface, financement. Un tel projet va demander du temps avant d'en voir sa réalisation.

A l'occasion de ce dernier numéro de l'année, je souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, à toutes et tous un Joyeux Noël et de Bonnes Fêtes de fin d'année.



Eugène MALOEVRE

Adjoint aux Affaires Sanitaires et Sociales, Petite Enfance et CCAS

PRATIQUE

► MAIRIE : 02 99 47 90 25

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.

► BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)
Ouverture le mardi : 16h45/17h45, mercredi 11h/12h et 15h/17h45, vendredi 10h30/12h, samedi 10h30/12h.

► FOYER JEUNES « LE SKWATT » :

06 15 19 79 41 ou 02 99 47 86 75 (Françoise DAYER)
Ouverture le mercredi et le samedi 14h/18h30, le vendredi 20h/22h30.

► CENTRE AÉRÉ :

02 99 47 80 05 (Peggy DANIEL)
Ouverture le mercredi et tous les jours durant les vacances scolaires.

► SYNDICAT D'INITIATIVE :

02 99 47 84 37 (Erwan DETOC)
Ouverture le samedi matin de 10h à 12h.

► DÉCHETTERIE :

06 87 78 27 14 (M. SIEGLER)
Ouverture le lundi : 14h/18h et samedi 8h30/12h30.

► CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :

(Jean-Claude BLOUIN)
Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 43 74 07)

► ARCHITECTE CONSEIL :

(Laurent MANNEHEUT)
Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 47 90 25)

► POINT ACCUEIL EMPLOI :

02 99 43 64 87 (Mauricette COUVERT)
Tous les mercredis de 14h à 16h30 à la Maison des Permanences (02 99 47 86 66)

► MISSION LOCALE :

Contact à la Maison du Développement à Retiers (02 99 43 64 87)

► ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.A.S.S. :

(Nathalie HERVOIR)
Tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES :

(Point Information Jeunesse)
Tous les mercredis de 16h à 18h au Centre Culturel « La Salorge » - La Guerche de B.

► CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :

(Madame HELEINE)
Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► MÉDECIN C.H.S.P. :

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

(Madame VOLTE)
Tous les mardis de 9h à 11h à la Maison des Permanences (02 99 47 86 66).

► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de (sauf pendant les vacances scolaires).

Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la Mairie et tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h au Relais (sauf pendant les vacances scolaires).

► C.R.A.M. DE BRETAGNE :

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► MAISON MÉDICALE DE GARDE :

02 99 43 44 45
12, rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS
Semaine : 20h à 24h
Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► PHARMACIE DE GARDE :

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : **32 37**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter sur votre commune de résidence, vous devez impérativement vous faire inscrire sur les listes avant le 31 décembre 2008 auprès du secrétariat de la mairie.

Pensez, également, à signaler tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune afin de déterminer votre bureau de vote.

Les jeunes qui atteignent 18 ans et qui remplissent les conditions prescrites par la loi sont inscrits d'office.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES SPORTS

Lors de l'établissement du budget 2008, les élus ont validé le projet de réhabilitation de la salle omnisports du complexe A. Bréal, construite en 1978.

Après avoir défini les besoins avec la collaboration des utilisateurs (associations et établissements scolaires) et visité différentes salles de sports récemment rénovées, la commission communale en charge du dossier a participé, en lien avec l'architecte, à l'élaboration du cahier des charges techniques qui servira de support à la consultation des entreprises.

Les résultats de l'appel d'offres seront connus à la fin de l'année permettant, ainsi, au maître d'œuvre d'envoyer aux entreprises retenues les ordres de service dans le courant du mois de janvier.

D'une durée de six mois environ, les travaux devraient être achevés pour la rentrée scolaire prochaine.

ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES

A l'initiative des associations de parents d'élèves et de la mairie, un Arbre de Noël commun aux deux écoles sera organisé le mardi 9 décembre 2008 avec la collaboration des enseignants et de quelques bénévoles pour encadrer les enfants.

Compte-tenu de la différence de tranches d'âges, un spectacle de magiciens sera proposé aux maternelles tandis qu'un second intitulé « La Mouette et le Chat » s'adressera aux primaires.

Enfin, un goûter rassemblera l'ensemble des enfants dans le courant de l'après-midi à l'Espace des Maîtres-Beurriers.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE

- 2008/79 : Réhabilitation de la salle omnisports : Mission complémentaire au contrat de maîtrise d'œuvre.
- 2008/80 : Aliénation de délaissés de chemins communaux.
- 2008/81 : Affectation des crédits inscrits au compte des dépenses imprévues.
- 2008/82 : Taxe d'assainissement : Revalorisation des tarifs pour 2009.
- 2008/83 : Révision du loyer de la Gendarmerie.
- 2008/84 : Modification du tableau des effectifs.
- 2008/85 : Renouvellement de la commission communale des impôts Directs

Prochain conseil municipal : mercredi 17 décembre 2008

Le détail des délibérations est consultable en Mairie.

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Les élections prud'homales auront lieu le mercredi 3 décembre 2008.

Employeurs, salariés, retraités ou demandeurs d'emploi... Les conseillers prud'hommes sont avant tout des femmes et des hommes qui exercent (ou ont exercé) leur métier dans tous les secteurs d'activité. Ils sont désignés tous les 5 ans lors d'élections nationales, au cours desquelles les salariés, employeurs et demandeurs d'emploi sont appelés à s'exprimer.

Il existe aujourd'hui près de 14 616 conseillers prud'homaux répartis dans chaque département au sein des conseils de prud'hommes. Les conseils de prud'hommes sont composés d'employeurs et de salariés élus. Vous pouvez donc voter, en fonction de votre catégorie, soit dans le collège employeur, soit dans le collège salarié.

Les conseillers prud'homaux ne sont pas des magistrats de carrière, mais des juges élus pour 5 ans, parmi les employeurs et les salariés, dans la section de leur activité professionnelle. Les listes de candidats aux élections prud'homales sont présentées par les organisations syndicales et patronales. Vous pouvez toutefois vous présenter aux élections en tant que candidat, sans pour autant faire partie d'une organisation syndicale ou patronale, à condition de remplir les conditions requises, et que la liste soit recevable et régulière

Vous êtes invités à voter :

- Pour le **collège des SALARIÉS** : à la Mairie de Martigné-Ferchaud de 8h à 18h (salle du conseil)

- Pour le **collège des EMPLOYEURS** : à la salle polyvalente de RETIERS.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Enquête de recensement 2009

Cette année, comme toutes les personnes résidant dans la commune, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur qui sera muni d'une carte officielle et sera tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle. Le recensement renseigne sur la population de la France et de ses communes. Ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Pierre JÉGU



LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

ZOOM sur...

LE SKWATT

Les vacances d'automne ont permis aux jeunes de remettre un coup de neuf au Skwatt. En effet, un bon coup de peinture et, par la suite, un renouvellement du mobilier et du matériel vont permettre à chacun de s'approprier un nouvel espace.

Nous vous rappelons que le le Skwatt est ouvert à tous les jeunes à partir de 12 ans (6ème). Il est ouvert durant les périodes scolaires **les mercredis et les samedis de 14h00 à 18h30 et le vendredi soir de 20h00 à 22h30.**

Nous proposons une sortie concert le vendredi 12 décembre :

Les Rockeurs ont du Cœur à Vitré

une entrée = un jouet neuf 5€ + participation au transport 2€.

A l'affiche : Un invité surprise, Kill the young, Banane Métallik, Mr Roux, Enhancer, Minister Magouille, Guerilla Poubelle, La Gapette + une dizaine de groupes



Inscriptions au Skwatt ou à la Mairie avant le 1^{er} Décembre.

Pour l'année 2009, de nouveaux projets vont se mettre en place. Dans le cadre du projet Charles Rabot sur l'année polaire, initié par le syndicat d'initiative, nous prévoyons de développer un partenariat avec le foyer de vie de Taillepie pour la mise en œuvre d'un refuge à papillons.

Le Skwatt est l'espace des jeunes ; différents projets seront développés en fonction de leurs souhaits et leur envies.

REAJ (Réseau des Espaces d'Animation Jeunesse): Depuis plusieurs années, le Skwatt est adhérent au réseau REAJ qui permet de mettre en place des animations avec les espaces jeunes du Pays de La Roche Aux Fées, comme les sorties, les camps, les séjours en gîtes etc.... Depuis l'assemblée générale du 23 octobre dernier, le bureau n'a pas été renouvelé, l'association est en veille jusqu'à fin décembre. Passé cette date, si des bénévoles ne s'engagent pas pour faire vivre cette association, elle sera dissoute et il n'y aura plus de travail en réseau par conséquent plus de sortie, de camp ni de séjour.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Françoise Dayer au 06.15.19.79.41.



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTIGNÉ-FD

Les Sapeurs Pompiers ont effectués 10 interventions au cours du mois d'octobre 2008 dont :

- 5 secours à personnes
- 2 accidents de la voie publique
- 1 feu
- 2 opérations diverses

RAPPEL : pour tous renseignements concernant un engagement au sein de notre équipe composer le 02.99.47.84.89



L'Université du Temps Libre du Pays de la Roche aux Fées

pour se rencontrer, pour échanger, pour se cultiver

L'Université du Temps Libre du Pays de la Roche aux Fées a repris ses activités le 22 septembre dernier. Une première conférence nous a amené à découvrir l'Irlande, ses paysages, ses vestiges, ses côtes. Une reprise tout en douceur, suivie d'un convivial « verre de l'amitié ».

Les conférences / débats

15 conférences sont programmées durant l'année universitaire 2008 / 2009. Elles se tiennent alternativement à Janzé (salle du cinéma Stella), Martigné Ferchaud (salle Sévigné), et Retiers (salle polyvalente). Les thèmes ont été choisis pour leur attrait, leur diversité, la qualité des conférenciers.

Les conférences à venir:

- 05/01/09 à Janzé, « les bagnards du canal de Nantes à Brest », M. Kergrist
- 02/02/09 à Martigné, « Malraux et son temps », M. Aubry
- 23/02/09 à Janzé, « regards sur la Turquie d'aujourd'hui », M. Julien

Des visites thématiques, des voyages

Leur organisation se fait tout au long de l'année. Ces sorties sont parfois le prolongement de thèmes de conférences. L'aspect culturel des visites est toujours privilégié, et ainsi il est fait appel à des guides/accompagnateurs à chaque fois que cela est possible.

Des activités de groupes

Ces activités sont mises en place en fonction des demandes des adhérents :

- anglais,
- entretien de la mémoire,
- informatique.

La culture est pour tous,

Sans distinction d'origine sociale, d'âge, et de diplôme. Venez à notre rencontre.

MARTIGNÉ-FERCHAUD est représentée au conseil d'administration par :

Marie-Paule MARTIN, vice présidente,
Chantal DORE, trésorière,
Dominique BELLANGER, trésorière adj.,
Pierre CERTENAIS.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le 19 janvier 2009, à 14 heures 30, à RETIERS (salle polyvalente).

Adhésion : 27 € par personne.



SECOURS CATHOLIQUE

NOUVEAU : Espace d'écoute, d'échange, de convivialité

Au 1, rue du Champ de Foire à MARTIGNÉ-FERCHAUD

En lien avec le C.C.A.S. et les services sociaux, le Secours Catholique agit contre toutes les formes de pauvreté (financières ou morales) près des personnes les plus démunies et des personnes isolées.

Outre les aides directes momentanées (alimentation, vêtements, électroménager, meubles), les bénévoles établissent des liens d'écoute, de relation fraternelle suivie dans le temps, afin d'amener les personnes à reprendre confiance dans leurs capacités, à reprendre leur vie en main en surmontant les difficultés pour retrouver leur autonomie.

Pour mener à bien les activités du Secours Catholique, le C.C.A.S. met un local à sa disposition. Qu'il en soit vivement remercié.

Afin de mieux faire connaître au public, les actions menées par l'équipe du Secours Catholique, vous êtes conviés à venir découvrir ce nouveau lieu le vendredi 9 Janvier 2009 de 10h à 12h (1, rue du Champ de Foire).

L'équipe du Secours Catholique

Sœur Marie-Louise, Monique BEAUGEARD, Marcel BOUVRY, Marie Antoinette CERTENAIS, Marie Paule MARTIN



ANNÉE POLAIRE INTERNATIONALE



SUR LES PAS DE CHARLES RABOT

Deux rendez-vous vous sont proposés en cette fin d'année 2008 pour poursuivre notre action pour préserver l'environnement :

Vendredi 28 novembre à 20h30 Salle Sévigné

Nous recevons Jean Jouzel, climatologue reconnu mondialement sur le thème du « Réchauffement climatique et ses conséquences sur notre mode de vie ».

DECORONS ET ILLUMINONS NOS MAISONS

Autour du thème « Le Monde Polaire »

Donnons une touche originale à nos décorations de fin d'année.

Ours polaires, pingouins, icebergs ou esquimaux pourraient accompagner le Père Noël et ses traditionnels rennes sur nos façades.

N'hésitez pas, soyez inventifs !

Nous aurons plaisir à découvrir vos talents au cours de la **randonnée du Mardi 23 décembre**, organisée autour de Martigné illuminé. Départ 19h30, Place Ste Anne.

Sans oublier nos actions pour préserver la planète.

Economisons l'énergie et adoptons les gestes simples : réduisons le temps d'éclairage de nos guirlandes et utilisons des ampoules basse consommation.

LE FOYER DE VIE DE TAILLEPIED



Taillepie, ce nom fait partie de la vie de Martigné depuis longtemps et revêt depuis plus d'un an maintenant un autre visage.

Après bien des pérégrinations, le Foyer de Vie pour personnes adultes avec déficience intellectuelle a vu le jour et s'est ouvert le 3 septembre 2007.

Le 13 septembre 2008 a eu lieu l'inauguration officielle en présence de personnalités du département et du pays de la Roche aux Fées. Ce fut un moment important consacrant l'installation du foyer dans le paysage martignolais.

Déjà un an de fonctionnement... Que de choses réalisées. Notre participation au Forum des Associations a été pour nous un moment fort dans la rencontre avec la population de Martigné et a contribué à nous faire connaître dans notre particularité qu'est l'accueil de personnes en difficulté. Il ne nous reste qu'à faire vivre l'établissement à travers son projet. Une équipe dynamique et pluridisciplinaire est à l'œuvre pour sa réalisation.

A ce jour, l'effectif des résidents (20 places) est complet. L'accueil de jour pour lequel nous avons cinq places va très vite afficher complet. Nous avons aussi deux places d'hébergement temporaire pouvant répondre à des demandes ponctuelles pour des familles ayant besoin de souffler, des périodes pour évaluer si un tel hébergement peut convenir à une personne. Je rappelle que pour être accueilli au foyer, il est impératif d'avoir une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Personnes Handicapées (ex COTOREP) pour un foyer de vie.

J'ai déjà eu l'occasion de vous parler du foyer à l'occasion des bulletins municipaux précédents. Aujourd'hui, je vais laisser la parole aux résidents pour vous présenter ce qu'est leur vie au quotidien au Foyer. Il est important pour eux d'avoir ces possibilités de s'exprimer avec leurs mots, leurs souhaits.

La parole des résidents

« La vie au foyer, c'est bien car nous épluchons des légumes, on jardine, on s'occupe des animaux ». (Mickaël, Lydia).

« C'est bien, je m'entends avec tout le monde ». (Gisèle).

« Ici, c'est un lieu de vie, chacun à sa propre chambre avec une salle d'eau. Cela nous permet de nous reposer, d'être au calme. D'ailleurs, chacun a pu l'aménager comme il le voulait ». (Bruno, Mickaël).

Nous tenons à remercier l'ensemble des martignolais pour leur accueil, leur disponibilité et la mise à disposition de différentes infrastructures (bibliothèque, salle de sport).

Merci à la municipalité qui a répondu à chacune de nos sollicitations au cours du chantier et aussi pour l'organisation de nos manifestations. Elle nous renforce dans nos convictions, à travers la volonté qu'elle manifeste, de nous inclure dans la vie locale de Martigné.

Paul Chauvet, directeur

CALENDRIER Les Temps Forts

DÉCEMBRE

Vendredi 05 : Jeunes Retraités - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 06 : Musiciens et Majorettes du Semnon - Espace des Maîtres Beurriers

Du 06 au 19 : U.C.A.M. - Quinzaine de Noël

Mercredi 10 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Jedi 18 : Loisirs des Retraités - Repas de Noël - Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 21 : U.C.A.M. - Remise paniers de Noël - Mairie

Mercredi 31 : Jeunes Retraités - Fête de la Saint-Sylvestre Espace des Maîtres Beurriers

JANVIER 2009

Mercredi 07 : Jeunes Retraités - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Vendredi 09 : Vœux du Conseil Municipal - Espace des Maîtres Beurriers

Mercredi 14 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Vendredi 16 : Si-Bilan Étincelles aquatiques - Club - Espace des Maîtres Beurriers

Jedi 22 : Atelier Mémoire - Maison des Permanences

Mercredi 28 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Samedi 31 : Vêlo Club - Soirée Familiale - Espace des Maîtres Beurriers

TEA TIME

In view of the increases in the prices of heating oil and gas our Council is undertaking a review of the energy consumption of all its buildings. The first stage will identify the most energy hungry buildings and the works required to improve their performance. The next stage will be to prioritise the requirements to form a program of works, taking into account the cost, the possible energy cost savings, the level of investment necessary and the repayment period. The objective is to improve energy consumption within a framework of sustainable development.

Households below the taxable income threshold can look forward to some assistance with the cost of heating oil. A grant of €200 will be available for the period July 1 2008 to March 31 2009. To make a claim you will need to obtain an application form from the Mairie and send it, with your "Avis d'impôt" for 2007, showing that you are not "imposable", the bill for your fuel oil delivered between 1 July and 31 March and a RIB, to the Trésor Public where you pay your local taxes. The grant is only payable for your main residence and you have until 30 April 2009 to make your claim.

Residents in the town may wish to note that the

second phase winter street cleaning will take place this year on Tuesday 9 and Wednesday 10 December.

Many of us have friends and family members living in other countries, the Post Office in town can supply information on last posting dates for addresses outside France.

On a lighter note, the festive season will get off to a flying start on Saturday 6 December with the presentation of an entertainment entitled "Les cigognes sont de retour" (The storks are on their way back) at the Salle de Sévigné.

Saturday 6 December also sees the start of the Christmas prize draw, organised by the businesses in Martigné Ferchaud. Draw tickets will be distributed from 6 to 19 December with the draw taking place on Saturday 20 and distribution of prizes at the Mairie on Sunday 21 at mid-day. Each business will provide; a gourmet basket, chocolates, a 10€ purchase voucher and a 20€ purchase voucher. Throughout this period our daily comings and goings will have a musical accompaniment courtesy of UCAM (the union of local shopkeepers and craftsmen).

If the dark December nights make you long for the bright lights, fear not. From the middle of the month you only have to take a short detour from the Chateaubriant road for an instant fix. The householders of the La Lande area turn their district into a true winter wonderland. Just turn right by the Gendarmerie and you will quickly find yourself surrounded by an amazing display. The energy consumption may not be the best thing for the planet, but the glittering show will certainly raise the spirits.

On a practical note, there is no need to suffer stale bread on Christmas Day or New Years Day as our bakers will be open on both mornings. However, if you want to ensure that you have the bread and cakes you prefer it is best to place an order in advance. Expect long queues as some orders are liable to be on the large side.

Christmas tradition here means that the main festive meal is usually eaten at home on Christmas Eve, following a trip the church for the celebration of Mass, rather than on Christmas Day as in the English speaking countries. Oysters, foie gras and often game, such as venison or wild boar, feature on the menu. There are no equivalents to mince pies and Christmas pudding with brandy butter, so expect some surprised looks if you offer these to French friends.

If Christmas Day is just not the same without some words of wisdom from a head of state, you will have to search out the Queen's speech on the internet or satellite TV as, to date, no President of the Republic has adopted the practice of addressing the nation on this day.

For out and out party time you will have to wait for New Years Eve (St Sylvestre). This is the night to join with friends or take advantage of one of the many opportunities for dining and dancing into the wee small hours at a local hotel or restaurant. Be prepared for a gastronomic marathon and pace yourself as it would be a great pity to miss any of the delights on offer. However you choose to celebrate have a great time. After all, it's a long time until Spring!

